



APPEL A PROJET

REGARDS CROISES ENTRE HABITANTS ET ARTISTES

LE RESEAU DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU RURAL

Initié par le Département du Nord, le réseau départemental de développement culturel en milieu rural fédère neuf projets culturels de territoire.

Cette communauté de travail a l'ambition de développer la culture au plus près des habitants dans des zones rurales ou péri-urbaines plutôt éloignées de l'offre culturelle.

Aujourd'hui, les neuf têtes de réseau sont engagées sur leur territoire dans une démarche de co-construction de projets avec les habitants, les communes, les partenaires éducatifs, sociaux, le tissu associatif local et les artistes.

A l'échelle départementale, les membres du réseau partagent leurs expériences, mutualisent les moyens, explorent de nouveaux partenariats, expérimentent de nouvelles formes de projets.

Présentation et carte du réseau : https://www.nord-reseauculturel.fr/nos_territoires.php

CONTEXTE ET THEMATIQUE

Après « [Tantôt sur la frontière](#) » en 2013 et l'appel à projets « Paroles d'ado » qui a donné vie en 2016 au projet « [Les choses en face](#) » proposé par le collectif l a c a v a l e, les neuf partenaires du réseau de développement culturel en milieu rural lancent un nouvel appel à projets en direction d'artistes professionnels de tous domaines intitulé « Regards croisés entre habitants et artistes ».

Les artistes proposeront une lecture plurielle de la ruralité, une retranscription artistique des regards croisés artistes/habitants sur les territoires.

Le projet proposé devra prévoir un ou plusieurs temps forts, traces, ou restitutions.

OBJECTIFS

- Co-construire un projet entre têtes de réseau, artistes, partenaires locaux et habitants
- Favoriser l'expression des habitants, leur participation
- Permettre l'échange entre générations, la mixité sociale, la mobilité géographique
- Mettre en lumière les particularités de chaque territoire
- Interroger la notion de territoire
- Valoriser les territoires ruraux
- Investir les espaces

DOMAINE ARTISTIQUE

Tous domaines artistiques confondus : spectacle vivant, arts visuels, arts numériques, écriture... Possibilité d'associer une approche architecturale, patrimoniale, environnementale, sociologique, documentaire, journalistique...

Les artistes devront candidater en collectif (constitué ou non).

CONDITIONS GENEREALES

BUDGET GLOBAL*-(TTC) : 50 000 € (Département du Nord et Territoires)

* tous défraiements compris : transports, repas, hébergement - quelque-soit le nombre d'artistes

CONDITIONS TECHNIQUES :

Accueil dans des lieux de différentes natures équipés ou non : salles des fêtes, de réunion, bibliothèques, espaces extérieurs (peu ou pas d'équipements culturels sur les territoires concernés). Véhicule et Permis B obligatoires

ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU :

Le réseau assure la coordination générale du projet. Il accompagne l'équipe artistique dans sa découverte des territoires et la rencontre des partenaires locaux. Il veille aux bonnes conditions de son travail, organise techniquement et logistiquement le projet en lien avec les communes et structures locales souhaitant s'associer à l'action. Il se charge de l'information et de la communication en faveur de ce projet le plus en amont possible auprès des partenaires et des habitants. Il suit également la relation média.

CONVENTIONNEMENT avec le Département du Nord et les membres du réseau

CRITERES DE SELECTION

Pertinence de la proposition au regard de la thématique et des objectifs

Aspect novateur de la proposition

Pluridisciplinarité souhaitée

Faisabilité du projet

Respect de l'enveloppe budgétaire

CALENDRIER

- Diffusion de l'appel à projets : début juin 2018
- Date limite de dépôt des candidatures : 16 septembre 2018
- Présélection des projets soumis* : fin septembre
- Audition des équipes retenues et choix de l'équipe lauréate* : 11 octobre 2018
- Mise en œuvre du projet : 2019

**Par un jury composé de représentants des neuf têtes de réseau et du Département du Nord*

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de présentation du projet artistique proposé incluant une note d'intention
- Budget global du projet incluant les défraiements
- Phasage et calendrier du projet
- Dossier artistique actualisé présentant la démarche artistique générale du collectif ainsi qu'une sélection de réalisations significatives (création et médiation) - 10 pages maxi
- CV des artistes
- Justificatifs du statut professionnel (MDA, AGESEA, licence d'entrepreneur de spectacle...).

L'artiste devra justifier d'un statut ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre des factures et de percevoir une subvention.

NB : Tout dossier incomplet pourra entraîner l'élimination du candidat

Les candidatures sont à envoyer sous format numérique PDF avant le 16 septembre (minuit) à : veronique.lerouge@lenord.fr

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS

Véronique Lerouge - 03 59 73 81 86 - veronique.lerouge@lenord.fr
Département du Nord
Direction adjointe Sport Culture
Service développement culturel, patrimoine et musées thématiques
51 rue Gustave Delory - 59047 LILLE CEDEX